



VITAPIS

Hygiène des trayons - Savon avant la traite

1. PROPRIETES :

VITAPIS est un produit nettoyant et assouplissant des pis avant la traite.

VITAPIS élimine les souillures sans agresser l'épiderme.

VITAPIS est formulé à partir d'un adoucissant utilisé en dermatologie qui lui assure un excellent pouvoir dégraissant.

VITAPIS permet un lavage efficace, il assouplit et adoucit l'épiderme.

2. MODE D'EMPLOI :

Avant chaque traite, préparer une solution VITAPIS à 0,5 %.

Laver et masser énergiquement le trayon à l'aide d'une lavette unique par vache.

Essorer puis retourner la lavette pour un bon essuyage du pis ou mieux encore essuyer à l'aide d'un papier pure ouate

TOUJOURS UTILISER UNE SERVIETTE UNIQUE PAR VACHE.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide jaune
pH :	5,5 +/- 0,5
Densité :	1,02 +/- 0,02
Viscosité à 20°C :	70 centipoises
Point de gel	- 5 °C
Stockage :	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid.
Composition :	Tensioactif agents surgraissant et adoucissant
Contient parmi d'autres composants (règlement (CE) N°648/2004) :	Limonene, linalool, parfum, 1,2-benzisothiazolin-3-one. Inférieur à 5 % : phosphates, phosphonates, agent de surface anionique.

4. CONDITIONNEMENT :

Bidon de 20 KG

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1007) : + 33 (0)3 83 32 36 36,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.
Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 08.09.1999).

N° de révision 27-11-2008

